

MAUSSANE-LES-ALPILLES - Vers les Baux-de-Provence

Maussane-les-Alpilles



Oliveraie (©Marianne Dispa - PNR Alpilles)



Entre oliviers et garrigue, une boucle mêlant paysages sculptés par le temps, vestiges troglodytiques et patrimoine bâti des Alpilles.

Découvrez les cultures d'oliviers classés en AOC, les multiples canaux d'irrigation, les bastides en pierre de taille, une maison troglodyte... L'itinéraire passe sous l'éperon rocheux des Baux qui ressemble à une proue de bateau, de près comme de loin, il reste imprenable. La garrigue dévoile un décor tout à fait atypique de la Provence, avec ses "baou trouca", rochers troués. Le sentier se termine par la traversée du vieux Maussane et le passage par le centre du village.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

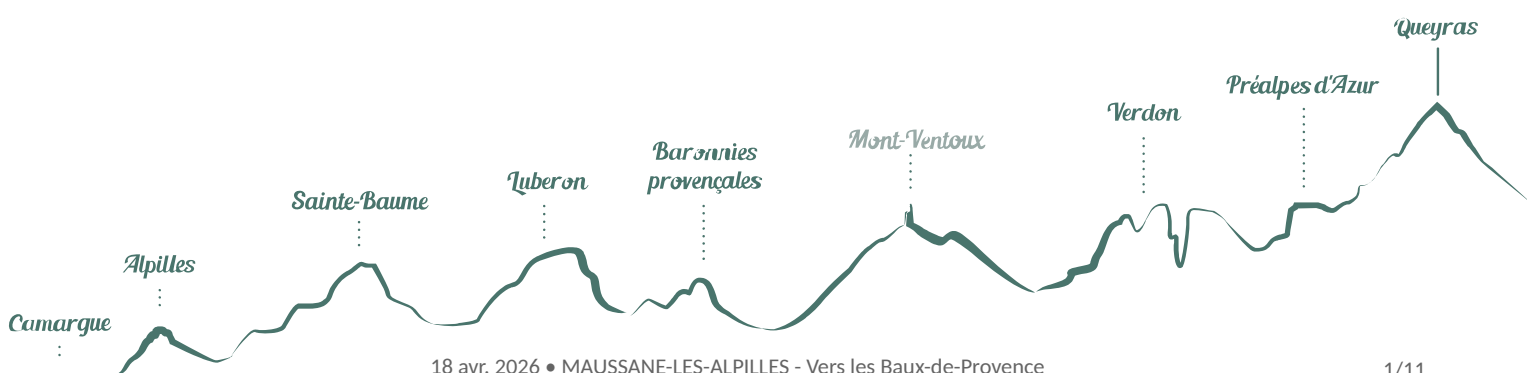
Longueur : 11.1 km

Dénivelé positif : 170 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire, Point de vue - sommet



Itinéraire

Départ : Maison du Tourisme, Maussane-les-Alpilles

Arrivée : Maison du Tourisme, Maussane-les-Alpilles

Balisage :  PR

Dos à la Maison du Tourisme, traverser le parking et prendre à gauche sur la CD5.

1- Prendre la première à gauche, passer la piscine municipale, puis après la petite place poursuivre à gauche. Au cédez-le-passage, prendre à droite. À la sortie de Maussane (panneau), passer sous l'aqueduc et bifurquer à droite sur la route entre le golf et le pied de la colline. Continuer sur cette route bitumée, traverser le golf jusqu'au passage canadien.

2- Bifurquer sur la piste de gauche. Devant les blocs rocheux, laisser le 2ème passage canadien sur la gauche et prendre à droite. 50 m plus loin, poursuivre à gauche au niveau du départ du trou n°18. Alors que la piste part vers la gauche, rejoindre la D27 par le petit chemin qui longe le mur de pierre. En face de Baumanière, emprunter à droite la D27 sur 50 m.


3- Virer à gauche vers la Résidence-retraite. Continuer sur la route sur 150 m et tourner à gauche dans la ruelle entre les villas. Au prochain croisement, prendre à droite, monter la piste jusqu'à longer un mur en pierre. Au virage, continuer tout droit, monter légèrement la piste forestière vers la gauche. Descendre et rejoindre la route D78F.

4- Traverser la D78F puis descendre la piste en face. Longer le canal à gauche, direction Le Paradou. Au croisement de 5 chemins, poursuivre tout droit sur le chemin avec l'oratoire sous un pin d'Alep.


5- Déboucher sur la D78D, puis prendre à droite sur 50 m. A l'oratoire, prendre à gauche le chemin de Bourgeac. Après 600 m, bifurquer à gauche vers le domaine de Méjan. Au bout des champs d'oliviers, prendre à droite le chemin qui domine le village. Face au portail en métal noir, redescendre à droite vers le village. Au stop, traverser l'avenue Cornille et entrer dans le village en face. Prendre à gauche au bout de la rue, puis passer devant la mairie, l'église et la place du marché. Après l'avenue Baptiste Blanc, remonter à gauche sur la D5 pour atteindre le parking de départ.

Sur votre chemin...




 Aqueduc du canal de la vallée des Baux (A)


 AOP Les Baux-de-Provence (C)


 Les rochers troués (E)

 Ancienne ligne ferroviaire (G)


 Fresque de Jean-Claude Quilici (I)

 Vue sur le château des Baux-de-Provence (B)

 AOP Vallée des Baux-de-Provence (D)

 Abri creusé dans la Bauxite (F)

 Château d'Escanin (H)

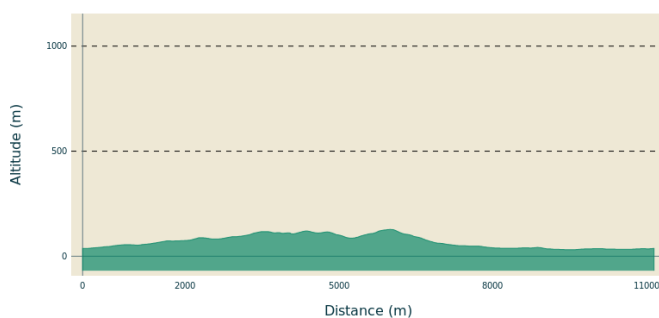
 Lavoir Napoléon III (J)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- L'itinéraire emprunte par moments des routes départementales : je reste sur le bas-côté et je redouble de vigilance.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 31 m
Altitude max 128 m

Transports

Balade accessible par les transports en commun
ZOU !

Ligne 702, arrêt "Monblan" - informations et horaires [en ligne](#)

Accès routier

À 10 km au sud-sud-ouest de Saint-Rémy-de-Provence, par la D5. Suivre les pré-enseignes "Maison du Tourisme".

Parking conseillé

Parking de la Maison du Tourisme, Maussane-les-Alpilles

Source

Bouches-du-Rhône Tourisme

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

OT Maussane-les-Alpilles

Avenue des Alpilles, 13520 Maussane-les-Alpilles

tourisme@maussane.com

Tel : +33 (0)4 90 54 23 13

<http://www.maussane.com/>

Sur votre chemin...



Aqueduc du canal de la vallée des Baux (A)

Dans les Alpilles, l'eau est partout. Pour approvisionner l'ensemble des communes, de nombreux ouvrages hydrauliques ont été construits par l'homme. Au sein de Maussane-les-Alpilles, la situation géographique a conduit à la création d'un aqueduc pour faire passer le canal de la Vallée des Baux.

Crédit photo : ©Marianne Dispa - PNR Alpilles



Vue sur le château des Baux-de-Provence (B)

Entre vignes et oliveraies se dresse le château des Baux-de-Provence. Les vestiges les plus anciens du château médiéval des Baux remontent au XIe s. A la même date, le village compte déjà quelques rues, des maisons, en partie troglodytes (creusées dans la roche), et ses deux églises : Saint-Vincent au milieu des maisons sur l'éperon, et Saint-André avec son cimetière en pied de pente.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



AOP Les Baux-de-Provence (C)

L'Appellation d'origine Protégée "Les Baux-de-Provence" a été obtenue pour les vins, en 1995. Elle regroupe aujourd'hui 12 producteurs qui cultivent 350 hectares de vignes sur les versants nord et sud des Alpilles, pour une production annuelle de 9 000 hectolitres. Cette production est obtenue à 85 % en l'agriculture biologique. Les producteurs ont d'ailleurs pour volonté d'inscrire cette spécificité comme critère obligatoire, de manière à devenir la première AOP de vin biologique en France.

Crédit photo : ©Office de tourisme des Baux-de-Provence



AOP Vallée des Baux-de-Provence (D)

En matière d'olives et d'huiles, l'Appellation d'Origine Protégée « Vallée des Baux-de-Provence » est aujourd'hui symbole de qualité. Elle a été obtenue le 31 août 1997 pour trois produits : les olives vertes cassées, les olives noires piquées et l'huile d'olive. Les oliviers baignés du soleil provençal produisent des huiles d'olive "Ardente" aux arômes fruités. A noter : l'huile d'olive de la vallée des Baux-de-Provence représente actuellement 30% de la production nationale !

Crédit photo : ©Office de tourisme des Baux-de-Provence



Les rochers troués (E)

Les *baou troucas* ou rochers troués s'observent depuis la piste. En levant le nez, on remarque la roche calcaire irrégulière et parsemée de nombreux trous. Ils servaient parfois d'abri troglodytique aux bergers notamment. A ce titre, il convient de préserver ce patrimoine culturel matériel.

Crédit photo : ©Marianne Dispa - PNR Alpilles



Abri creusé dans la Bauxite (F)

Cet abri, creusé dans une couche de bauxite bien visible, a probablement servi à entreposer les bâtons de dynamite utilisés dans la mine toute proche. On distingue encore à l'entrée la maçonnerie d'une solide porte. On y trouve maintenant de nombreuses carottes de bauxite abandonnées là : ces échantillons de roches ont été prélevés par sondage depuis la surface pour évaluer la quantité et la qualité du minerai exploitable.

Crédit photo : ©Marianne Dispa - PNR Alpilles



Ancienne ligne ferroviaire (G)

Commencée en 1868, la construction de la ligne ferroviaire Arles-Salon est achevée en 1887. En 1900, une évaluation du trafic montre que le nombre de voyageurs et de marchandises (céréales, vin, houille) est peu important. Même si la prospérité des villages a bénéficié de la connexion au réseau ferroviaire, la ligne est finalement fermée en 1950, dans un contexte favorable à la circulation routière.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Château d'Escanin (H)

Le domaine du château d'Escanin est entouré de platanes séculaires. En son sein se cache une chapelle du XVIIIe s.

Crédit photo : ©Marianne Dispa - PNR Alpilles



Fresque de Jean-Claude Quilici (I)

Cette fresque a été réalisée, en 2014, par 35 élèves sous la tutelle de l'artiste Jean-Claude Quilici. Ce dernier est un peintre d'origine corse, né à Marseille en 1941, qui possède un atelier à Maussane-les-Alpilles. Spécialisé dans la peinture provençale, il a exposé dans les plus grandes galeries françaises, américaines et japonaises. Il a, entre autres, réalisé une fresque de 40 m sur 4 m pour l'université de Corte, et une décoration murale de 130 m de long pour le métro de Marseille.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Lavoir Napoléon III (J)

Ce lavoir de style Second Empire (Napoléon III), fut inauguré le 26 mars 1865, après avoir été réalisé par l'architecte avignonnais Louis Astruc. Les habitants de la commune y venaient pour faire leur lessive, en faisant un lieu de rendez-vous social important. Ce lavoir présentait pour l'époque une grande particularité : il permettait de faire la lessive debout, et non plus à genoux.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Bouches-du-Rhône Tourisme